

27 AVR. 2018

Président

Téléphone : 04 79 75 93 30
Télécopie : 04 79 75 76 00
presidence@savoie.cci.fr

Monsieur Patrice BURDET

Maire de Rognaix
Mairie
Chef-lieu
73730 ROGNAIX

Nos réf. : DTEE/BM

Vos réf. :

Objet : Plan Local d'Urbanisme
Commune de Rognaix

Chambéry, le 20 avril 2018

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous transmettre, pour avis, le Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune de Rognaix, ce dont je vous remercie.

Après examen de ce dossier, le projet arrêté du PLU de votre commune n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



**Le Président,
Bruno GASTINNE**